

LE PRÉSIDENT

Paris, le 11 DEC. 2016

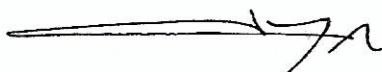
Monsieur le Président,

Votre courrier du 20 octobre 2016 concernant les modalités de déroulement de la concertation post-débat public sur le projet de ligne nouvelle Provence côte d'Azur (LNPCA) a retenu toute mon attention.

J'ai saisi de ce sujet le garant, Monsieur QUEVREMONT, en lui demandant d'accorder une attention toute particulière au respect de la charte de la concertation et la qualité de la concertation sur les points que vous soulevez dans votre courrier. Je lui ai également demandé, un rapport intermédiaire relatif à la phase de concertation qui s'est déroulée depuis début avril 2016 et j'ai adressé une demande similaire au maître d'ouvrage. Dès réception de ces documents j'inscrirai leur examen à l'ordre du jour de la Commission nationale du débat public (CNDP).

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous.



Christian LEYRIT

Monsieur MOLINARI
GIR Maralpin
49 avenue Cernuschi
06500 Menton